



**Fatma
SAHIR-HALOUANE**

Mme SAHIR-HALOUANE FATMA :Professeur en Sciences Agronomiques. Université M'hamed Bougara de Boumerdes "UMBB". Laboratoire Valorisation et Conservation des Bioressources"VALCORE" Chef d'équipe "2EMLU": Exploration et Exploitation de la Microflore Locale Utile. Domaines d'activités scientifiques: Agriculture résiliente et développement durable, Biotechnologie microbienne , Lutte biologique et biopesticides , valorisation des sous produits agricoles et cycle de vie , économie circulaire et eau ,Biofertilisants et biostimulants ,Entomologie médicale et forestière , Biorémediation des sols agricoles pollués.

e-mails : fatmahalouane@yahoo.fr
fa.halouane@univ-boumerdes.dz

Intégration du genre dans la gestion de l'eau, une solution à une gestion responsable des ressources

Introduction

L'eau est un élément vital et indispensable à la production de denrées alimentaires. Elle permet d'assurer les moyens de subsistance de centaines de millions de petits agriculteurs et de communautés rurales dans le monde entier.

La quantité d'eau sur la Terre est constante depuis son apparition et sa répartition est en perpétuel mouvement. Près 97 % de l'eau se trouve dans les océans, sous une forme salée, pour 3 % d'eau douce (2 % dans les glaciers et 1% dans les eaux souterraines). Les disponibilités en eau douce varient selon le climat des régions du monde et sont soumises à des variations saisonnières et interannuelles. Près d'1,2 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable et 15 millions de personnes meurent chaque année suite au manque d'eau. La population mondiale, avoisine, aujourd'hui, les 7,8 milliards d'individus.



La mauvaise gestion des déchets humains constitue la principale source de contamination de l'eau potable. Un assainissement inadéquat met en péril la santé de près d'un quart de la population des pays en développement dont 2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à des services sanitaires adéquats de traitement des eaux.

Pourquoi autant de gens n'ont-ils pas accès à l'eau ?

Le non accès à l'eau est lié à plusieurs paramètres environnementaux et de gestion

- La répartition géographique
- Le climat
- La déforestation
- La surexploitation des ressources
- Les infrastructures inexistantes
- La privatisation des ressources
- L'agriculture



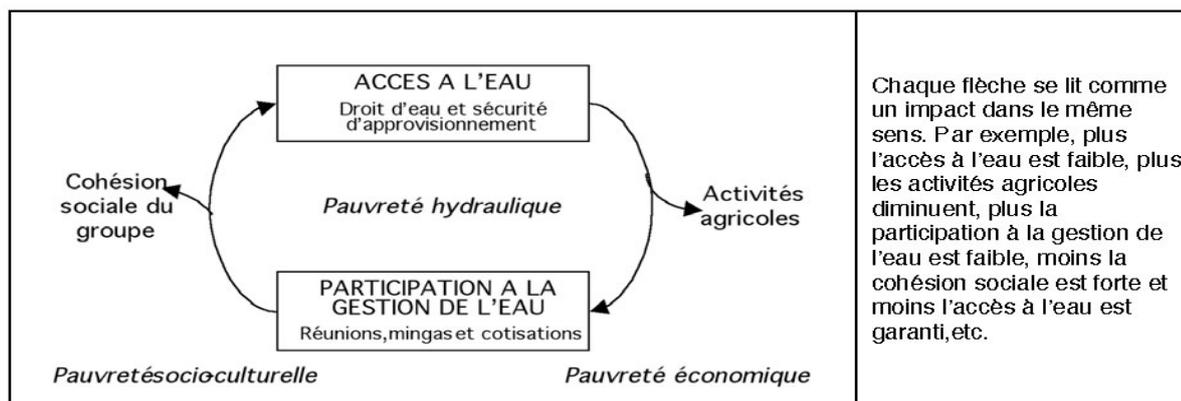
Conséquences « Manque d'eau »

Les conséquences liées au manque d'eau potable ou pauvreté hydraulique peuvent être :

-d'ordre sanitaire : Maladies liées au manque d'eau et à une mauvaise hygiène (infections virales : l'hépatite A et E, la poliomyélite, les rotavirus responsables de diarrhées, les entérovirus, infections parasitaires : dracunculose, amibiases, giardiase et autres flagellés intestinaux essentiellement...etc).

- d'ordre social, environnementale et économique (figure en ci-dessous) : Le manque d'accès à l'eau peut créer des conflits et des disparités sociales entre différentes communautés et à l'intérieur des communautés (classes sociales, genres...).

Egalité des genres dans la préservation de l'environnement, économie verte et développement durable



La quantité d'eau totale sur la terre est restée inchangée depuis plus de 3,5 milliards d'années, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il en apparaisse au cours des prochaines années. Donc, il apparaît primordial d'adopter les bonnes pratiques quant à la gestion de cette ressource vitale. En effet, pour l'Algérie qui est classée parmi les 13 pays africains qui souffrent le plus du manque d'eau (moins de 500 m³/habitant/an d'eau renouvelable) et dispose de moins de 50% du seuil théorique de rareté fixé par la Banque Mondiale à 1000 m³ par habitant/année).

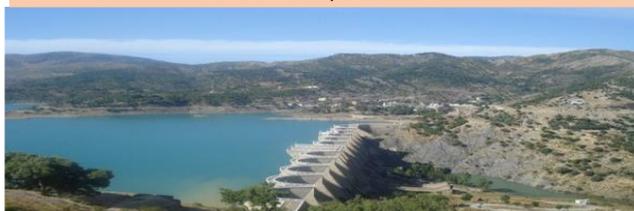
Le gouvernement a entrepris une démarche de bonne gouvernance par la mise en place des infrastructures physiques sur tous le territoire nationale par l'installation des barrages, des stations de dessalement d'eau de mer et des stations d'épuration des eaux usées (Figure en ci-dessous). Cette stratégie a, globalement, contribué à améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations dans le pays.

BONNES PRATIQUES LIÉES À LA GOUVERNANCE D'EAU

Exemple de la bonne gouvernance en Algérie / les infrastructures physiques (barrages, installations de traitement de l'eau, station de dessalement etc.) ont globalement contribué à améliorer l'approvisionnement en eau potable en Algérie

Solutions exceptionnelles et innovantes)= Barrage de Koudiat-Acerdoune :ouvrage impressionnant et imposant 121m de hauteur-640millions m³ d'eau antisismique (tours de prise inclinées), fibre optique (1 premiere mondiale), 100millions de m³/an-Irrigation 70millions de m³/an Alimente 800000habitants en eau potable

Algérie:Stratégie de l'eau 2021/2030 : satisfaction des besoins jusqu'à 60% par le dessalement - Algérie Eco



- 12 Barrages à boumerdes
- Barrage de Béni Amrane : 13 100 000 m³ ;
- Barrage du Hamiz : 16 280 000 m³ ;
- Barrage de Keddara : 145 600 000 m³



II/ La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)

Selon le partenariat mondial pour l'eau la gestion intégrée des ressources en eau (IWRM Integrated Water Resources Management) ou la GIRE est un processus favorisant le

développement et la gestion coordonnée de l'eau, des territoires et des ressources qui s'y rapportent en vue de maximiser de manière équitable le bien-être économique et social, sans toutefois compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux.

2.1/ Historique et origine de la GIRE

-En**1972** une conférence internationale sur l'environnement s'est tenue à Stockholm en Suède sous l'égide de ONU, durant laquelle une déclaration a été retenue affirmant la nécessité d'adopter des principes communs qui inspireront et guideront les efforts des peuples du monde en vue de préserver et d'améliorer l'environnement.

- En **1977** la Conférence de Mar del Plata en Argentine lance les enjeux de l'eau et propose l'organisation d'une Décennie Internationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DIEPA1980–1990). Par ailleurs, elle souligne la nécessité de la coordination dans le secteur de l'eau et recommande l'évaluation systématique des ressources en eau.

-En**1983**, l'Assemblée Générale des Nations Unies accueille favorablement la mise en place d'une commission spéciale qui rendrait disponible le rapport sur l'environnement et sa problématique globale au 21^{ème} siècle.

-En**1987**, la commission publie le " rapport brundtland" du nom de sa présidente, le premier ministre norvégien. Ce rapport, également intitulé "notre avenir à tous", fait apparaître le concept de développement durable(dd) et le définit comme "un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

Le concept de développement durable, tel qu'il a été défini par le rapport Brundtland impose en ce qui concerne l'eau de gérer les ressources en eau comme un patrimoine, en intégrant dans l'ensemble des utilisations de l'eau le concept de solidarité envers les générations futures. Le rapport Brundtland fait l'objet de débat en **1989** à l'Assemblée Générale des Nations Unies qui décide d'organiser une conférence sur l'environnement et le développement;

-En début **1992** à Dublin en Irlande du Nord s'est tenue une conférence sur l'eau et l'environnement au cours de laquelle les principes de base pour la gestion de l'eau, dits « *principes directeurs* » ou «Principes de Dublin», ont été établis par un groupe d'experts.

Les Principes de Dublin pour la gestion de l'eau ont été approuvés par les nations comme les principes directeurs de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) à Rio de Janeiro en Juin1992.

La GIRE a été conçue essentiellement dans le but de promouvoir la gestion durable des ressources en eau.

2.2/ Les principes GIRE.

Principe n°1 :

L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable au maintien de la vie, au développement et à l'environnement.

Principe n°2: Participation

Le développement et la gestion de l'eau doivent se fonder sur une approche participative, impliquant les usagers, les planificateurs et les décideurs politiques à tous les niveaux.

Principe n°3:Équité ou Genre

Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau.

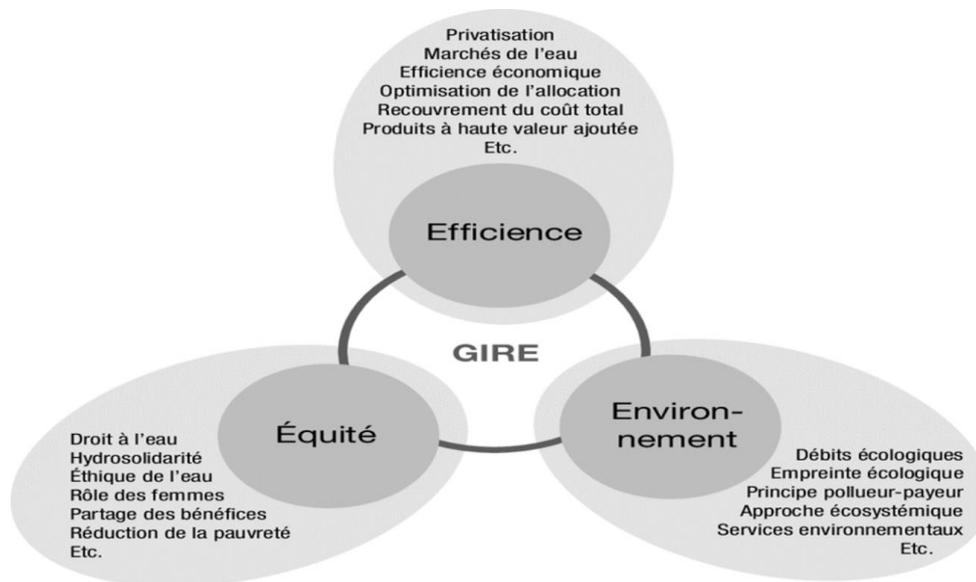
Principe n°4:Économique et Social, il fait apparaitre deux valeurs

Valeur économique: La valeur de l'eau dans ses usages alternatifs est importante pour son allocation rationnelle comme un bien économique et social.

Ce principe introduit le principe pollueur-payeur(PPP) et le principe utilisateur-payeur(PUP)" principe de récupération totale des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau ».

Valeur sociale: Certains usages et certaines fonctions de l'eau ne se marchandent pas: l'eau pour les besoins physiologiques, l'eau pour la santé, l'eau pour les besoins de la dignité humaine (se laver, laver ses vêtements...), l'eau pour le maintien de l'intégrité des écosystèmes vitaux.

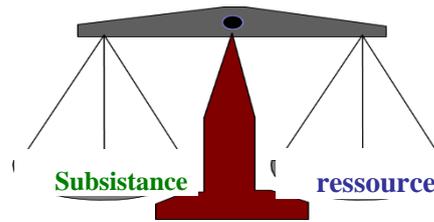
Par ailleurs, le cadre pour la mise en œuvre de la GIRE est fournie par les **3 E** ou piliers comme le montre le schéma en ci-dessous



2.3/ Enjeux de la GIRE

L'enjeu est de trouver un équilibre entre:

- utilisation de l'eau pour la subsistance d'une population en plein essor.
- protection et conservation de ressource afin de garantir sa pérennité.



2.4/ Facteurs limitant dans le processus GIRE

Le développement et la gestion de l'eau est fondée sur une approche participative impliquant usagers, planificateurs et décideurs à tous les niveaux. Cependant certains facteurs peuvent limiter le processus d'application de la GIRE.

-Difficulté dans l'opérationnalisation des cadres pour la GIRE, à travers la réglementation et l'application des lois, et suivi de la conformité ;

-Des responsabilités imprécises ou qui se chevauchent à cause de politiques contradictoires entraînant une réduction de la coopération;

-Faible financement:

Limites budgétaires nationales ou internationales

Diminution du financement des donateurs

-Insuffisance de capacités humaines pour la planification ou la mise en œuvre.

III/ Le genre

3.1/Définition du genre

Le genre désigne les fonctions sociales des hommes et des femmes. L'égalité entre les genres signifie qu'hommes et femmes ont le même statut, les mêmes droits ; qu'ils détiennent le même potentiel pour contribuer au développement politique, économique, social et culturel de leur communautés, et qu'ils profitent équitablement des bénéfices qui en découlent. L'égalité du genre n'est pas fondée sur des critères biologiques. Le concept de genre fait référence à « l'ensemble de règles explicites et implicites régissant les relations femmes/hommes en leur attribuant des travaux, des valeurs, des responsabilités et des obligations distinctes. Ces règles s'appliquent à trois niveaux :

- le substrat culturel (normes et valeurs de la société),
- les institutions (famille, système éducatif et de l'emploi... etc.)
- les processus de socialisation, notamment au sein de la famille

3.2/ Concept du genre

Le concept du genre fait référence aux aspects culturels et sociaux, au caractère acquis, et non inné, des rôles et des tâches attribués au masculin et au féminin dans leurs activités économiques, sociales et politiques.

3.3/La signification de l'intégration du genre

L'intégration du genre est une activité intrinsèquement longue ; elle implique des changements en normes et valeurs, dans des modèles culturels et des manières normales de faire des choses, dans les traditions et les croyances, dans le sens des personnes et de leur compréhension des autres. De tels changements rencontrent souvent la résistance, aussi parce qu'il y a des droits acquis pour confirmer et reproduire des manières existantes de faire des choses.

3.4/ Historique du genre

Les femmes et les approches genre en matière de développement ont évolué à travers les décennies écoulées.

Début 1970 : les politiques de développement se sont penchées sur les besoins des femmes pauvres dans le contexte de leur rôle en tant qu'épouses et mères. Connue maintenant comme l'approche du « bien-être », Les services sanitaires et de l'eau étaient définis dans le contexte de l'hygiène et des soins sanitaires qui faisaient partie de la responsabilité des femmes.

Fin 1970 et début 1980 : l'approche des Femmes dans le Développement a visé à intégrer les femmes dans le processus de développement existant en les ciblant, souvent dans des activités spécifiques aux femmes. Généralement, Les femmes ont été des réceptionnaires passives dans les projets des Femmes dans le Développement qui mettaient souvent l'accent sur l'amélioration des revenus de la junte féminine. Mais, malgré le fait que plusieurs projets ont amélioré la santé, les revenus ou les ressources à court terme, ces projets n'ont pas transformé les relations déséquilibrées et plusieurs d'entre eux ont périclité. Le défaut commun de ces projets était le fait qu'ils ne prenaient pas en considération les multiples rôles de la femme ou calculaient mal l'élasticité du temps et du travail de la femme.

Fin 1980 : l'approche Genre et Développement a été développée dans le but de faire disparaître les disparités sociales, économiques et politiques entre les femmes et les hommes pour pouvoir atteindre un développement global.

Depuis 1990 : Mise en place d'un schéma directeur pour permettre l'égalité et l'équité dans la gestion des ressources en eau. Les deux approches "Femmes dans le Développement" et "Genre et Développement" sont encore utilisées.

Actuellement une approche genre et renforcement des rôles a essayé de transformer les relations existantes entre les deux sexes en mettant l'accent sur l'auto-renforcement des rôles des femmes par les femmes elles-mêmes.

3.5/ Réalisation des engagements internationaux par les gouvernements et les partenaires.

Les gouvernements et les agences de développement se sont engagés à appuyer l'égalité entre les femmes et les hommes et à adopter un perspectif genre dans tous les programmes et les projets, y compris ceux relatifs à l'eau et à l'environnement. Les engagements spécifiques comprennent les résultats et le suivi de la décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et des installations sanitaires (1981-1990) qui ont été discutés dans les consultations de New Delhi en 1990. Bien que ces consultations étaient limitées à la discussion des questions relatives au genre, il y a eu un appel clair pour rehausser la prise de décision par les femmes et la gestion des ressources en eau.

- La déclaration de *Dublin* (1992) approuvée par plus 100 pays, reconnaît que les femmes jouent un rôle central dans la prestation, la gestion et la sauvegarde des ressources en eau. Elle reconnaît le rôle crucial des femmes en tant que pourvoyeurs et utilisateurs de l'eau et gardiennes de l'environnement vital et que cette réalité doit être traduite en dispositions institutionnelles pour le développement et la gestion des ressources en eau.

- Le principe 20 de la Déclaration de Rio (1992) stipule ce qui suit, “les femmes ont un rôle vital dans la gestion et le développement environnemental. Leur participation entière est donc essentielle pour réaliser un développement durable” L’Agenda 21 (1992) contient un chapitre sur les femmes et le développement durable et un chapitre sur la gestion de l’eau.
- La Plateforme d’action de Pékin (1995) a mis en exergue les questions environnementales comme secteur d’intérêt critique : “ les inégalités entre les deux sexes dans la gestion et la sauvegarde des ressources naturelles et dans la sauvegarde de l’environnement ”. Trois objectifs stratégiques ont été approuvés : (1) impliquer activement les femmes dans la prise de décision environnementale à tous les niveaux ; (2) intégrer les aspects et les perspectives genres dans les politiques et les programmes de développement durable ; et (3) renforcer ou établir des mécanismes d’évaluation de l’impact du développement et des politiques environnementales sur les femmes.
- Le plan de Johannesburg pour la mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable 2002, paragraphe 25 (a) comprend l’engagement des gouvernements à : “appuyer le renforcement des capacités pour le développement de l’infrastructure sanitaire et les services d’eau garantissant qu’une telle infrastructure et de tels services répondent aux besoins des pauvres et soient soucieux de l’aspect genre.”
- En décembre 2003, l’Assemblée Générale a proclamé (résolution 58/217), la période allant de 2005 à 2015 décennie internationale pour l’action « Eau pour la vie” et a appelé à mettre l’accent sur la mise en œuvre des programmes et projets relatifs à l’eau, “tout en œuvrant pour la participation et l’implication des femmes dans les efforts de développement portant sur l’eau... ».
- Les objectifs de développement du Millénaire qui entrent dans le même cadre que la décennie “l’eau pour la vie” portent sur l’égalité homme/femme et le renforcement du rôle de la femme ainsi que l’eau saine et les installations sanitaires.

3.6/Approches pour l’intégration du genre

Pour réussir, le processus d’intégration du genre repose sur une stratégie à plusieurs approches :

-Une approche qui reconnaît les interdépendances dynamiques entre les systèmes physiques de ressources en eaux, les systèmes agricoles et le contexte social, économique et institutionnel au sens large à l’intérieur duquel elles sont gérées.

-Une approche de reconnaissance plus large et explicite de la grande variété d’acteurs dont les décisions individuelles ou collectives influencent les modèles d’utilisation d’eau et, à terme, les besoins et options de gestion de l’eau.

-Une approche de compréhension de la gestion de l’eau qui reconnaît la position centrale de la question de l’équilibre des pouvoirs, lorsque la balance du pouvoir au sein d’une société penche en défaveur de ceux qui sont le plus affectés par les problèmes d’eau, des stratégies efficaces de gestion sont peu susceptibles de se développer.

-Une approche dans laquelle les questions sur les divisions des coûts et bénéfiques des investissements en eau, sur les priorités pour la distribution de l’eau, sur comment ces priorités sont établies et sur la légitimité des autorités pour l’eau, est centrale.

-Une approche qui reconnaît que la gestion de l'eau est intrinsèquement politique et donc contestée, parce qu'elle traite de l'allocation des ressources publiques.

L'intégration du genre nécessite la reconnaissance des différents types d'acteurs de l'eau qui montrent des engagements dynamique et créatif les uns avec les autres.

3.7/ Exemple de tâche : La participation à la corvée d'eau selon le genre

D'une manière générale, on note que la participation à la corvée d'eau reste inégale selon le sexe. La division sexuelle du travail se maintient au niveau de la corvée d'eau. La collecte de l'eau domestique incombe aux femmes et aux filles qui prennent part, et de façon intensive, à toutes les tâches de la corvée d'eau (tableau 1). Les hommes ne participent qu'à certaines tâches : puisage pour abreuver leur bétail ; transport s'ils disposent d'un vélo ou d'une charrette, et pour les plus jeunes, avec des bidons. Cette perception du rôle de la femme par rapport à la corvée d'eau est liée en grande partie aux considérations socioculturelles et à la division sexuelle du travail.

Tableau 1 : Principaux indicateurs statistiques de la personne en charge de la collecte de l'eau (OPO,Février 2013 in SDS_WP2014)

	Filles (< 16 ans)	Garçons (< 16 ans)	Jeunes femmes (16-25 ans)	Jeunes hommes (16-25 ans)	Femmes (26 ans et +)	Hommes (26 ans et +)
Répartition (%)	8,1 %	3,2 %	25,4 %	5,9 %	50,1 %	7,4 %
Moyenne	12,9 ans	13,6 ans	21,5 ans	20,6 ans	34,8 ans	38,7 ans
Médiane	13 ans	14 ans	22 ans	20 ans	32 ans	35,5 ans
Effectif	70	29	234	54	462	68

3.8/ Constats

Les femmes sont au cœur des processus d'approvisionnement, de gestion et de conservation de l'eau.

- 1^{er} constat:

Femmes = rôle primordial dans l'approvisionnement, l'irrigation, la préservation de l'eau
Femmes = non présente dans les décisions et la gestion de l'eau.

- 2^{me} constat:

Pertes considérables à travers leurs tâches dans l'approvisionnement

Répercussion sur le temps de travail, sur l'éducation des filles, sur la santé,...



Conclusion et recommandations

Afin de garantir le droit à l'accès à l'eau pour tous, il est impératif de mettre en place une gestion démocratique, soucieuse de réduire les pressions exercées par les activités humaines. Cette gestion doit nécessairement impliquer les femmes et les filles dans les processus de prise de décision, et de mise en œuvre des processus de gestion ainsi de proposer des outils de facilitation de leur participation (gardes d'enfants, temps de réunions adaptés) et redoubler les efforts pour sensibiliser les autorités nationales et locales de la présence des femmes dans les postes à responsabilité et à la mise en place d'infrastructures adaptées à la junte féminine.

Références consultées

- Béatrice Borghino pour le site Genre en Action, le 7 janvier 1999.
- Green, C. and Sally Baden, 1995. "Integrated Water Resources Management : A Gender Perspective", IDS Bulletin, Vol. 26, No. 1.
- GWP – Partenariat mondial de l'eau (2004). Catalyser le changement : manuel de développement de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et des stratégies d'efficacité de l'eau, Stockholm, GWP
- GWP – Partenariat mondial de l'eau (2010). What Is IWRM ?, <<http://www.gwp.org/The-Challenge/What-is-IWRM/>>, consulté le 27 mars 2012.
- ONU (2002). Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, document A/CONF.199/20, New York, ONU.